

# FORMATIONS COSMÉTIQUE

PLAN DES FORMATIONS 2018

Ptolémée Prod - 4 cité Paradis - 75010 Paris  
Téléphone 01 47 70 45 82

2018



les formations  
cosmeto  
par Ptolémée Prod

ptolémée PROD

### SE FORMER EN COSMÉTIQUE

Le catalogue des Formations 2018 est constitué de 26 formations professionnelles, dispensées par une équipe d'experts. Nous vous proposons des formations Inter et Intra s'adressant aux professionnels de la cosmétique, de la formulation et de la peau. Nos stages s'appuient sur une équipe pluridisciplinaire de spécialistes (biologiste, dermatologue, chimiste, ingénieur, pharmacien...). Ils font le point sur les avancées technologiques, scientifiques et réglementaire pour chacun des thèmes traités. Nos formations peuvent s'inscrire dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Nous vous proposons 6 thèmes :

BIOLOGIE DE LA PEAU

RÉGLEMENTAIRE

MATIÈRES PREMIÈRES

FORMULATION

MAKE-UP

DÉVELOPPEMENT PRODUIT

### FORMATIONS INTRA

Nous organisons des formations Intra pour répondre à la réalité de votre entreprise. Ensemble, nous analysons vos besoins et construisons votre solution de formation. Des modules accessibles à toute personne scientifique, marketing et communication souhaitant acquérir des connaissances en cosmétologie vous seront proposés.

### RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Jannick Thiroux, cosmétologue.

Email : [thiroux@formations-cosmeto.fr](mailto:thiroux@formations-cosmeto.fr)

Tél. : 01 47 70 45 82

### INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS

#### TARIFS

- 1 jour : 750 euros HT (900 euros TTC)

- 2 jours : 1 150 euros HT (1380 euros TTC)

Un déjeuner est proposé aux participants.

Une pochette de travail (cours, articles, bibliographie...) est remise aux participants.

#### CENTRE DE FORMATION

**Ptolémée Prod** - 4, Cité Paradis - 75010 Paris - France

Numéro d'affiliation : 11755574675\*

\*Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

#### CONTACT

Tél. : 01 47 70 45 82

Fax : 01 47 70 46 10

Email : [contact@formations-cosmeto.fr](mailto:contact@formations-cosmeto.fr)

[www.formations-cosmeto.fr](http://www.formations-cosmeto.fr)

# CALENDRIER

## PLAN DES FORMATIONS 2018

BIOLOGIE DE LA PEAU		
<input type="checkbox"/> Biologie cellulaire et cutanée	05 & 06 février	2 jours
<input type="checkbox"/> Biochimie et biologie de la peau	15 & 16 mars	2 jours
<input type="checkbox"/> Mise à jour : peau noire et métissée	15 juin	1 jour
<input type="checkbox"/> Mise à jour : cheveu et cuir chevelu	22 juin	1 jour
<input type="checkbox"/> Biologie cellulaire et cutanée	08 & 09 octobre	2 jours
<input type="checkbox"/> Peau du nourrisson et jeune enfant	09 novembre	1 jour
<input type="checkbox"/> Biochimie et biologie de la peau	15 & 16 novembre	2 jours
RÉGLEMENTAIRE		
<input type="checkbox"/> DIP : mise à jour	28 mars	1 jour
<input type="checkbox"/> Cosmétovigilance : mise à jour	29 mars	1 jour
<input type="checkbox"/> Sécurité et tolérance des produits cosmétiques	11 & 12 octobre	2 jours
<input type="checkbox"/> Évaluation et tests : sécurité des matières premières	22 & 23 novembre	2 jours
MATIÈRES PREMIÈRES		
<input type="checkbox"/> Connaître les matières premières cosmétiques	22 & 23 mars	2 jours
<input type="checkbox"/> Connaître les matières premières d'origine naturelle	19 & 20 novembre	2 jours
<input type="checkbox"/> Connaître les matières premières cosmétiques	26 & 27 novembre	2 jours
FORMULATION		
<input type="checkbox"/> Bases pratiques de la formulation	04 & 05 juin	2 jours
MAKE-UP		
<input type="checkbox"/> Les poudres cosmétiques de maquillage	24 septembre	1 jour
<input type="checkbox"/> Les formules lèvres : bâton et liquide	25 septembre	1 jour
<input type="checkbox"/> Le fond de teint : « d'aujourd'hui et de demain »	26 septembre	1 jour
<input type="checkbox"/> Make-up tendances	27 septembre	1 jour
DÉVELOPPEMENT PRODUIT		
<input type="checkbox"/> Cosmétique et économie circulaire	14 juin	1 jour
<input type="checkbox"/> Créer sa marque	18 & 19 juin	2 jours
<input type="checkbox"/> Beauté coréenne et make-up	25 juin	1 jour
<input type="checkbox"/> Les soins sur mesure	30 novembre	1 jour
<input type="checkbox"/> L'innovation en cosmétique : de la R&D au marketing	03 décembre	1 jour
<input type="checkbox"/> Cosmétique et éco-conception	04 décembre	1 jour
<input type="checkbox"/> Skin care : tendances	07 décembre	1 jour

### MERCI DE REMPLIR UN BULLETIN PAR PARTICIPANT

Nom..... Prénom.....

Mme  M  Fonction.....

Société .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville.....

Téléphone..... Télécopie.....

E-mail .....@.....

### BIOLOGIE DE LA PEAU

- Biologie cellulaire et cutanée (05 & 06 février)
- Biochimie et biologie de la peau (15 & 16 mars)
- Peau noire et métissée (15 juin)
- Mise à jour : cheveu et cuir chevelu (22 juin)
- Biologie cellulaire et cutanée (08 & 09 octobre)
- Peau du nourrisson et jeune enfant (09 novembre)
- Biochimie et biologie de la peau (15 & 16 novembre)

### RÉGLEMENTAIRE

- DIP : mise à jour (28 mars)
- Cosmétovigilance : mise à jour (29 mars)
- Sécurité et tolérance des produits cosmétiques (11 & 12 octobre)
- Évaluation et tests : sécurité des matières premières (22 & 23 novembre)

### MATIÈRES PREMIÈRES

- Connaître les matières premières cosmétiques (22 & 23 mars)
- Connaître les matières premières d'origine naturelle (19 & 20 novembre)
- Connaître les matières premières cosmétiques (26 & 27 novembre)

### FORMULATION

- Bases pratiques de la formulation (04 & 05 juin)

### MAKE-UP

- Les poudres cosmétiques de maquillage (24 septembre)
- Les formules lèvres : bâton et liquide (25 septembre)
- Le fond de teint : « d'aujourd'hui et de demain » (26 septembre)
- Make-up tendances (27 septembre)

### DÉVELOPPEMENT PRODUIT

- Cosmétiques et économie circulaire (14 juin)
- Créer sa marque (18 & 19 juin)
- Beauté coréenne et make-up (25 juin)
- Les soins sur mesure (30 novembre)
- L'innovation en cosmétique : de la R&D au marketing (03 décembre)
- Cosmétique et éco-conception (04 décembre)
- Skin care : tendances (07 décembre)

Remplissez le bulletin d'inscription et la convention de formation.  
Envoyez-les à l'adresse suivante :  
Ptolémée Prod - 4, Cité Paradis - 75010 Paris

### TARIFS

- Formation 1 jour : 750 euros HT (900 euros TTC)
- Formation 2 jours : 1 150 euros HT (1 380 euros TTC)

### CONDITIONS DE RÉGLEMENT

- Chèque à l'ordre de Ptolémée Prod
- Virement au compte FR76 30003 03020 00020721555 61
- Titulaire : Ptolémée Prod SARL - Domiciliation :  
Société Générale 134 Rue Reaumur - 75002 Paris
- OPCA : joindre l'accord de prise en charge

Date, cachet, signature

# CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

à retourner à : Ptolémée Prod, 4 cité Paradis 75010 - Email : [contact@formations-cosmeto.fr](mailto:contact@formations-cosmeto.fr)

Article L.6353-1 du Code du travail

Entre les soussignés :

1 - PTOLÉMÉE PROD enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité 11755574675 auprès du préfet de Région d'Île-de-France.

2 - ..... (Désignation de l'entreprise) représentée par ..... (Nom et prénom) est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la Sixième partie du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

## ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La société PTOLÉMÉE PROD organisera l'action de formation suivante :

- Intitulé du stage : .....
- Objectifs : les formations s'adressant aux professionnels de la cosmétique et de la peau (accessibles à toute personne scientifique, marketing et communication). Ces stages s'appuient sur une équipe de spécialistes. Elles font le point sur les avancées technologiques, scientifiques pour chacun des sujets traités afin d'acquérir des connaissances en cosmétologie.
- Programme et méthode : annexes
- Type d'action de formation (article L.6313-1 du Code du travail) : 112 - 222 - 336
- Date(s) : ..... / ..... / 2018
- Durée :  7 heures  14 heures
- Lieu : Paris
- Effectif : 12 personnes maximum

## ARTICLE 2 : EFFECTIF FORMÉ

L'organisme PTOLÉMÉE PROD accueillera la personne suivante :

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

### ARTICLE 3 : DISPOSITIONS FINANCIÈRES

En contrepartie de cette action de formation, l'employeur s'acquittera des coûts suivants :

#### FORMATION : 1 JOUR

Frais de formation : coût unitaire H.T 720 euros x 1 stagiaire = 720 € HT

Frais de restauration : coût unitaire H.T 30 euros x 1 jour x 1 stagiaire = 30 € HT

Soit un total de : 750 € HT

Sommes versées par l'entreprise à titre d'acomptes : ..... € HT

Sommes restant dues : ..... € HT

T.V.A. (20%) : 150 €

TOTAL GENERAL : 900 € TTC

#### FORMATION : 2 JOURS

Frais de formation : coût unitaire H.T 1090 euros x 1 stagiaire = 1090 € HT

Frais de restauration : coût unitaire H.T 30 euros x 2 jours x 1 stagiaire = 60 € HT

Soit un total de : 1150 € HT

Sommes versées par l'entreprise à titre d'acomptes : ..... € HT

Sommes restant dues : ..... € HT

T.V.A. (20%) : 230 €

TOTAL GENERAL : 1380 € TTC

### ARTICLE 4 : MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le paiement sera dû à réception de la facture.

Le règlement peut être effectué par chèque, virement ou mandat administratif.

### ARTICLE 5 : CONDITIONS GÉNÉRALES : DÉBIT OU ABANDON

En cas de dédit par l'entreprise à moins de 20 jours francs avant le début de l'action mentionnée à l'article 1, ou d'abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, l'organisme remboursera sur le coût total, les sommes qu'il n'aura pas réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite action. Les informations seront utilisées par l'organisateur conformément à la loi informatique et liberté (78-17 du 6 janvier 1978 modifiée - 31 janvier 2017). Un droit d'accès et de rectification peut être librement exercé auprès de l'organisateur. Les présentes conditions ont valeur de contrat. En cas de litige sur l'application ou l'interprétation de présent contrat, seul le Tribunal de Commerce de Paris sera compétent.

### ARTICLE 6 : DIFFÉRENTS ÉVENTUELS

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Commerce de Paris sera seul compétent pour régler le litige. Fait en double exemplaire, à Paris, le..... 2018.

Pour la société

Pour l'organisme

Jannick Thiroux

Responsable des formations

# ANNEXE : PROGRAMME ET MÉTHODE

Cette formation s'adresse à des praticiens (responsable formulation, responsable marketing, responsable R&D, responsable scientifique, personnes en charges de dossiers de création ou de développement produit, représentants de l'industrie) recherchant un perfectionnement de leur compétences en matière de cosmétologie.

## 1 - PROGRAMME

Le programme a été bâti en collaboration avec le Comité de la formation constitué de personnalités du monde de la cosmétique reconnues pour leur esprit critique et leur capacité à inventer des solutions nouvelles.

### 1.1 LE COMITÉ DE LA FORMATION A FAVORISÉ L'ÉMERGENCE DE SEPT GRANDS THÈMES :

**BIOLOGIE DE LA PEAU - RÉGLEMENTAIRE - MATIÈRES PREMIÈRES - FORMULATION - MAKE-UP - DÉVELOPPEMENT PRODUIT**

### 1.2 CALENDRIER DES FORMATIONS 2018

#### BIOLOGIE DE LA PEAU

- Biologie cellulaire et cutanée (05 & 06 février)
- Biochimie et biologie de la peau (15 & 16 mars)
- Peau noire et métissée (15 juin)
- Mise à jour : cheveu et cuir chevelu (22 juin)
- Biologie cellulaire et cutanée (08 & 09 octobre)
- Peau du nourrisson et jeune enfant (09 novembre)
- Biochimie et biologie de la peau (15 & 16 novembre)

#### RÉGLEMENTAIRE

- DIP : mise à jour (28 mars)
- Cosmétovigilance : mise à jour (29 mars)
- Sécurité et tolérance des produits cosmétiques (11 & 12 octobre)
- Évaluation et tests : sécurité des matières premières (22 & 23 novembre)

#### MATIÈRES PREMIÈRES

- Connaître les matières premières cosmétiques (22 & 23 mars)
- Connaître les matières premières d'origine naturelle (19 & 20 novembre)
- Connaître les matières premières cosmétiques (26 & 27 novembre)

#### FORMULATION

- Bases pratiques de la formulation (04 & 05 juin)

#### MAKE-UP

- Les poudres cosmétiques de maquillage (24 septembre)
- Les formules lèvres : bâton et liquide (25 septembre)
- Le fond de teint : « d'aujourd'hui et de demain » (26 septembre)
- Make-up tendances (27 septembre)

#### DÉVELOPPEMENT PRODUIT

- Cosmétiques et économie circulaire (14 juin)
- Créer sa marque (18 & 19 juin)
- Beauté coréenne et make-up (25 juin)
- Les soins sur mesure (30 novembre)
- L'innovation en cosmétique : de la R&D au marketing (03 décembre)
- Cosmétique et éco-conception (04 décembre)
- Skin care : tendances (07 décembre)